

Et du service RSA

A l'attention de Monsieur le Président

Du Conseil Départemental
Rue de l'hôpital
97600 Mamoudzou - Mayotte

Objet : Droit de retrait

Monsieur le président,

Les agents de l'UTAS et du Site RSA Chirongui travaillent dans des conditions indignes et déplorables.

En effet, le service de l'UTAS est composé de 3 bureaux pour 29 agents, le service RSA est composé de 3 bureaux et de 14 agents. Ces espaces d'accueils ne nous permettent pas de travailler dans de bonnes conditions, notamment dans le respect des règles déontologiques et des usagers :

- Absence d'extincteur au site RSA et celui de l'UTAS Sud n'est plus en service date de péremption dépassée
- Absence de salle d'entretien, salle d'attente et par conséquent les collègues s'installent à l'accueil lorsqu'un professionnel réalise un entretien
- Le secret professionnel n'est pas garanti et la dignité des usagers non respectée
- Lors des fortes pluies, les eaux usées des toilettes remontent et des infiltrations d'eau apparaissent sur les murs. Ce qui constitue un risque sanitaire des agents et des usagers
- Absence d'espace de rencontre mère-enfants pour les visites médiatisées
- Absence de bureau pour la secrétaire
- Absence de local pour les matérielles et produits d'entretiens etc. (souvent des produits dangereux)
- Absence de téléphone, ni de réseau internet et lotus à l'UTAS Sud et au site RSA (système défectueux)
- Les ordinateurs sont en très mauvais état et difficilement accessibles.

Cependant, malgré de nombreuses propositions de déménagement qui nous ont été faites, le conseil départemental n'a pas tenu ses engagements.

Par ailleurs, le 11/04/2017 nous sommes informés par notre hiérarchie suite à une réunion du comité de suivi du déménagement à Bandrélé, de l'abandon de ce projet.

Cette unième proposition avortée démontre le peu de considération de notre hiérarchie à notre égard.

C'est pour ces raisons qu'aujourd'hui les agents de l'UTAS Sud et du site RSA annoncent leur droit de retrait à compter de ce jour.

Par ailleurs, si nos revendications n'ont pas fait l'objet de passage à la prochaine commission de l'assemblée départementale, nous serons contraints de proposer un préavis de grève illimitée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Les travailleurs sociaux de l'UTAS Sud de
Mramaoudou et Site RSA Chirongui